

# ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association pour la  
protection de l'environnement  
du lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy  
No 86, décembre 2020



Vagues d'hiver au lac Jally  
Photo : Jean-R. Caron

## *Mot du conseil d'administration*

*Les membres du conseil d'administration de l'APÉL Jally souhaitent à tous les riverains, ainsi qu'à tous leurs proches, de très Joyeuses Fêtes. Le contexte que nous vivons actuellement fait en sorte que cette période sera bien différente cette année de celle que nous vivons habituellement.*

*La prochaine saison estivale au lac Jally n'en sera que meilleure!*

*À tous et chacun d'entre vous, nous souhaitons une période des fêtes des plus sereines et joyeuses, et une année 2021 à la hauteur de vos attentes.*



Les membres du conseil d'administration APELJ  
Danielle, Maude, Gisèle, Olivier, Benoît, Jean

[www.ape-lacjally.com](http://www.ape-lacjally.com)

# Réponse aux questions des riverains

Cet article présente quelques réponses à des questions fréquemment soulevées par les riverains du lac Jally. Elles ont été transmises par la responsable des cours d'eau de la MRC de Montmagny, Mme Lucie Lacasse. Celle-ci est en mesure d'accompagner les riverains dans la bonne gestion et la protection de l'environnement du lac Jally. Pour ceux que cela intéresse, les hyperliens ajoutés dans le texte conduisent vers des informations complémentaires dont les règlements de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC.

Bonne lecture !

## Concernant la bande riveraine :

- Il existe un règlement pour le respect de la bande riveraine, il s'agit du RCI 2007-56 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables ;
- La MRC peut exiger un respect de la bande de protection de minimum 10 mètres, laissée à l'état naturel ;
- Chaque terrain a uniquement le droit à une ouverture de 5 mètres de largeur dans la bande riveraine afin d'accéder au lac ;
- Les responsables de la MRC pourraient effectuer une visite des lacs de son territoire au printemps prochain. Les riverains du lac Jally seront avisés de cette visite le cas échéant.

## Concernant les milieux humides (étangs, marais, marécages et tourbières) :

- Les étangs situés à la sortie du lac Jally en direction du lac Carré à Sainte-Apolline de Patton, sont des milieux humides protégés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) ;
- Les milieux humides riverains sont régis par la MRC de Montmagny qui applique les normes relatives au littoral

de la [Politique de Protection des Rives du Littoral et des Plaines inondables](#) (PPRLPI).

## Concernant la forêt privée :

- Il existe un règlement de contrôle intérimaire relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées (Règlement 2017-88) et mis en application par la MRC de Montmagny. Les règlements de la MRC sont disponibles sur la page web de la MRC : <https://www.montmagny.com/proces-verbaux-reglements-et-publications/reglements-municipaux/>

Danielle Cloutier, *présidente de l'APEL Jally*

## Situation budgétaire de l'APELJ

Chers riverains du lac Jally,

En date du 31 octobre 2020, j'ai reçu 1,425 \$ dont 855 \$ pour les opérations courantes et 570 \$ pour le fond de truites. Les dépenses ont été les suivantes : 32.19 \$ pour le site internet, 497 \$ pour le test de l'analyse de l'eau, 810 \$ pour l'ensemencement de truites, 36 \$ pour le registre des entreprises, \$34.06 pour les frais bancaires. Bénéfice net de 9.64 \$. Notre actif total est de 3,416.46 \$ incluant 1,469 \$ pour le fond de truites.

Notre association compte actuellement 38 membres, bravo pour votre participation.

*Au nom du comité de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Jally, je vous remercie pour vos contributions et votre collaboration pour conserver ce lieu magique le plus sain possible. En période de pandémie, cet endroit est très précieux pour notre liberté.*

Gisèle Cloutier, *trésorière*



# La qualité de l'eau au lac Jally

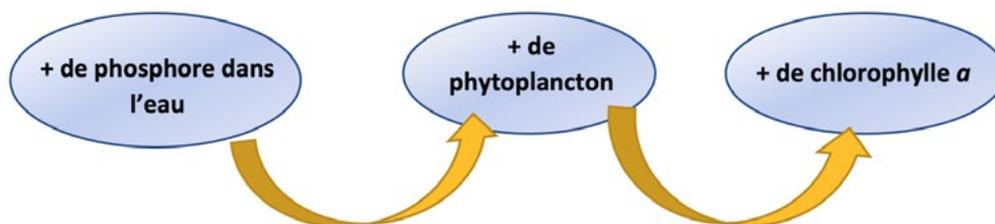
Les paramètres déterminants de la qualité de l'eau d'un lac sont le phosphore total, le carbone organique dissous, la chlorophylle a et la transparence de l'eau.

*(Pour ceux et celles qui aimeraient en savoir plus, vous pouvez consulter les hyperliens soulignés qui mènent vers des fiches d'informations).*

Le **phosphore total** présent dans les eaux naturelles provient entre autres du lessivage des sols (avec la pluie), de la décomposition de la matière organique (feuilles, branches, plantes, etc.) et du rejet des eaux usées domestiques. Le phosphore n'est pas toxique pour l'homme, les animaux ou les poissons. C'est surtout pour ralentir le vieillissement (eutrophisation) des systèmes aquatiques que la teneur en phosphore doit être contrôlée. Plus il y a de phosphore dans l'eau, plus les plantes aquatiques (les petites et les grandes) prolifèrent.

Le **carbone organique** (COD) trouvé dans les eaux naturelles est composé surtout de substances humiques, de matériaux végétaux et animaux partiellement dégradés ainsi que de substances organiques provenant des eaux domestiques. Une forte concentration de COD peut réduire la [concentration en oxygène](#) dans les milieux aquatiques et affecter la biodiversité, la [transparence de l'eau](#), la respiration des poissons, etc.

La **concentration de chlorophylle a** dans les eaux d'un lac est une mesure indirecte de la quantité d'algues (petits organismes comme le phytoplancton) qui s'y trouvent. Elle est directement liée à la concentration de phosphore dans les eaux du lac comme le démontre le graphique ci-dessous.



## Résultats d'analyses de l'été 2020

Trois échantillons d'eau prélevés en juillet, août et septembre 2020 ont été analysés dans l'objectif de poursuivre le suivi de la qualité de l'eau fait au lac Jally depuis 2008. Ce suivi est fait à la demande du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) auquel l'Association des riverains participe depuis 2002. Voici un résumé des résultats d'analyses (été 2020) :



- La concentration moyenne de phosphore total a légèrement diminué en 2020 comparativement à l'année précédente (7,9 ug/L en 2020 et 9,0 ug/L en 2019);
- La concentration de chlorophylle a, a augmenté au cours de l'été dernier pour atteindre une valeur maximale en septembre (8,7 ug/L). La moyenne pour toute la saison est de 5,1 ug/L;
- La concentration moyenne de carbone organique dissous a diminué à 4,6 ug/L en 2020. Elle était de 5,5 ug /L en 2019;
- La transparence moyenne de l'eau à l'été 2020 était de 2,5 m. Des mesures de 3,5 m de transparence ont été faites en juillet, ce qui dénote **une bonne transparence de l'eau**.



La mesure de transparence de l'eau à l'aide du disque de Secchi.

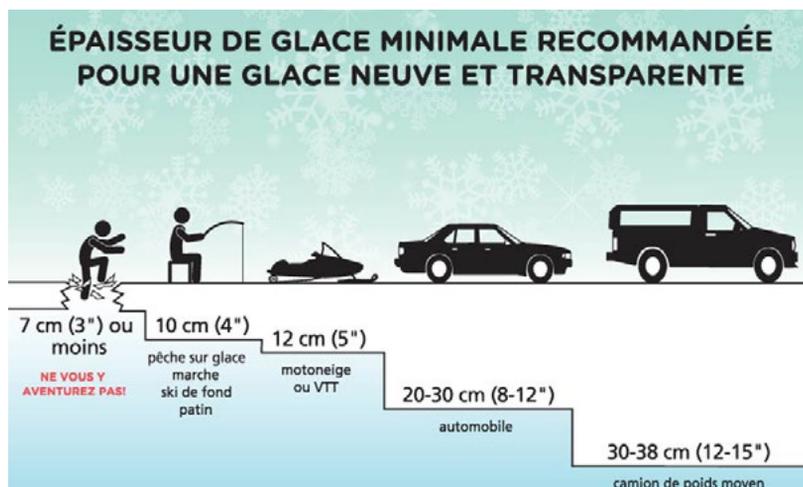
*Merci à M. Jean Drolet pour la prise des mesures.*

Danielle Cloutier, *présidente de l'APEL Jally*

## Puis-je m'aventurer sur la glace?

Le site de la [Société de sauvetage](#) donne de bonnes explications à ce sujet en tenant compte de 3 facteurs :

- **Observez la couleur de la glace**
- **Examinez l'environnement**
- **Vérifiez l'épaisseur de la glace**



Aucun type de glace n'est sécuritaire à 100 %. Vous devez toujours tenir compte de son épaisseur. Mesurez-la en perçant un tout petit trou jusqu'à l'eau, et ce, à différents endroits. Si l'épaisseur de la glace est de 7 centimètres ou moins, ne vous y aventurez pas.



# Présence d'un oiseau rare au lac Jally

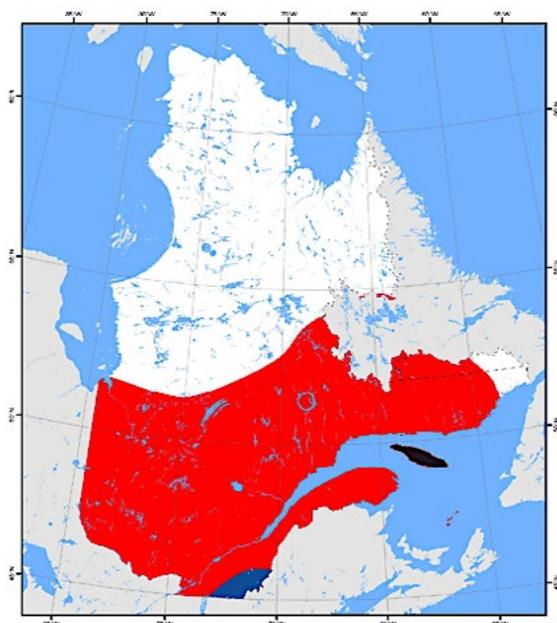
Peut-être certains d'entre vous ont eu la chance de voir cet oiseau qui se tient haut perché sur la cime des grands arbres, qui est très discret et qui observe les alentours. Plutôt matinal, plutôt solitaire, très impressionnant par son envergure d'ailes qui peut atteindre les 2,4 mètres, il ne passe pas inaperçu lors de son envol ! Vous l'aurez sans doute deviné, il s'agit du **pygargue à tête blanche**.

La présence du pygargue à tête blanche au lac Jally a été signalée à la Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). On nous a informés qu'il existe deux sites de nidification près du lac Talon à moins de 8 kilomètres du lac Jally. Compte tenu de la taille du domaine vital de cette espèce, il est possible que le pygargue à tête blanche observé au lac Jally soit un des mêmes individus qui nichent au lac Talon.



*Détail de la photo prise au lac Jally par Ijukka Cloutier*

**Pygargue à tête blanche**  
Aire de répartition - Québec



**Métadonnées**  
Surface de référence : 000 North American 1983  
Géométrie : NAD 83  
Système de coordonnées : UTM  
Projection cartographique : Conique conforme Lambert  
Échelle : 1:41 500 000

**Assurances naturelles et Faune**  
Québec

Si quelqu'un parmi les riverains a de l'information concernant les comportements de cet oiseau, n'hésitez pas à en faire part au conseil d'administration de l'APEL Jally. Cela pourrait donner une indication sur une possible nidification des oiseaux de proie. Avec ces informations, le MFFP sera peut-être en mesure de valider l'existence d'un nid au lac Jally. Par ailleurs, lorsqu'un nid de pygargue à tête blanche est localisé et répertorié dans les banques de données provinciales, il est possible d'appliquer des mesures de protection.

Espérons avoir encore la visite de cet oiseau majestueux l'été prochain.

Danielle Cloutier, *présidente de l'APEL Jally*



Photos: Web-Wikipedia

# Concours de photos 2020

À l'occasion de l'assemblée générale tenue le 18 juillet 2020, nous vous avons lancé l'invitation à participer à l'édition 2020 du concours de photos de l'Association. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au concours.

Il nous fait plaisir de vous annoncer que la photo gagnante revient à **Mario Gaumond** pour sa magnifique photo du lac. Soulignons la qualité, les contrastes de lumière et la composition de sa photo. En espérant que celle-ci vous rappelle de beaux moments de quiétude sur le lac... Cette photo sera sur le site de l'Association. (Nous aurions aimé y joindre un chèque de 1 000\$ mais les finances de l'Association ne pouvaient hélas se le permettre!!!)

Merci à Benoît Camirand et Jean-René Caron qui ont fait la sélection anonyme de la photo gagnante.

Danielle Cloutier, *présidente de l'APEL Jally*

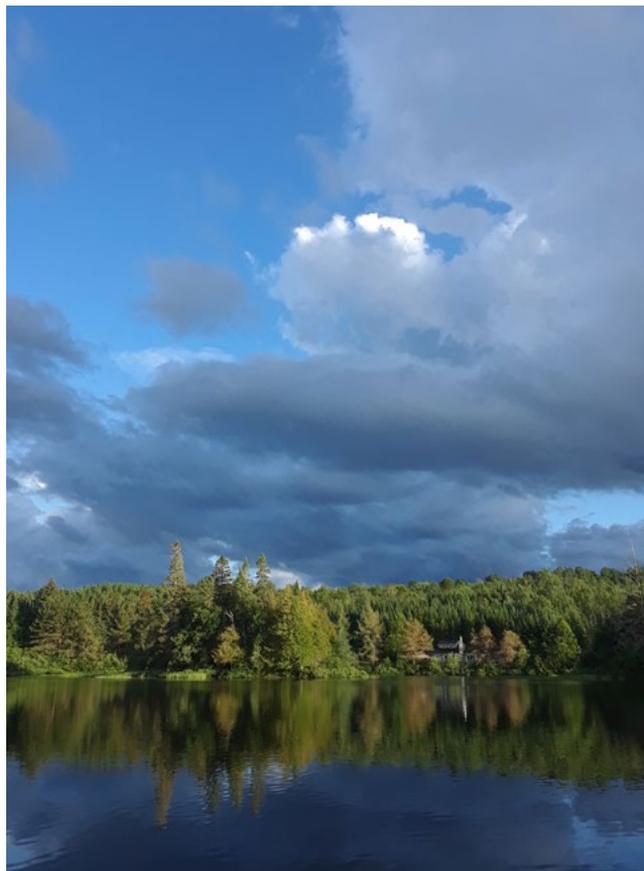


Photo : Mario Gaumond

## Bienvenue aux nouveaux riverains!

Marie Drolet et Maxime Bertrand (chalet construit au temps de Guy Wagner et Monique)

M. Jonathan Labonté et Mme Marylin Bergeron et leur famille (autrefois le site de la Plage Caron et de Camp-O-Lac).



Vos bonnes idées...  
vos articles, vos photos,  
suggestions de sites,  
sont toujours les bienvenus.

N'hésitez pas à rejoindre Maude  
qui fait la coordination des  
bulletins Échos du lac Jally :  
maudegarant@hotmail.com

Graphisme : Jean-René Caron  
Révision : Victor caron



Danielle Cloutier, *présidente*  
Maude Garant, *vice-présidente*  
Gisèle Cloutier, *trésorière*

Olivier Camirand, *secrétaire*  
Benoit Camirand, *administrateur*  
Jean Drolet, *administrateur*



Ça va *finir par* bien aller!

Et pour terminer en beauté...  
Un clin d'oeil sur le prochain été en souhaitant que tous les riverains reviendront en pleine forme.

D'ici là, il y aura :

La période des Fêtes (moins festive mais on se reprendra bien un de ces quatre!);  
La nouvelle année et ses espoirs;  
Un hiver et ses attraits (et ses désagréments pour certain-e-s!);  
Un printemps ramenant la douceur, l'ouverture du chemin et du chalet pour plusieurs...

L'équipe du bulletin Échos du lac Jally.